

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

Nº 64

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation d'une pétition :

M. SCHULER — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (A. Raitt, C. Bredin, C. Bredin et autres)

Lecture et dépôt d'une pétition :

M. SCHULER — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (L. Litkowich, E. Lubimiv, B. Semenchuk et autres)

M. SANTOS, *président du Comité permanent des privilèges et élections*, présente le troisième rapport du Comité :

Réunion:

Le Comité s'est réuni le mercredi 10 juillet 2002, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

• Projet de loi 9 — Loi sur le personnel des Forces canadiennes (modifications relatives au droit de vote et aux privilèges rattachés à la conduite des véhicules)/The Canadian Forces Personnel (Amendments Relating to Voting Rights and Driving Privilèges) Act.

Composition du Comité:

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M^{me} la *ministre* BARRETT remplace M. DEWAR;
- M^{me} ASPER remplace M. NEVAKSHONOFF;
- M^{me} KORZENIOWSKI remplace M. AGLUGUB;
- M. RONDEAU remplace M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest);
- M^{me} MITCHELSON remplace M. LOEWEN;
- M. HAWRANIK remplace M. PENNER (Emerson);
- M. LAURENDEAU remplace M. TWEED.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 9 — Loi sur le personnel des Forces canadiennes (modifications relatives au droit de vote et aux privilèges rattachés à la conduite des véhicules)/The Canadian Forces Personnel (Amendments Relating to Voting Rights and Driving Privileges) Act:

Colonel Doug McLennan Ministère de la Défense nationale Nicole Johnson Particulier

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N° 9) — Loi sur le personnel des Forces canadiennes (modifications relatives au droit de vote et aux privilèges rattachés à la conduite des véhicules)/The Canadian Forces Personnel (Amendments Relating to Voting Rights and Driving Privileges) Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SANTOS, le rapport du Comité est déposé.

M. le ministre MACKINTOSH dépose le rapport trimestriel de la Société d'assurance publique du Manitoba — période de trois mois — du 1^{er} mars au 31 mai 2002.

(Document parlementaire n° 181)

Conformément au paragraphe 23(1) du Règlement M NEVAKSHONOFE M^{mes} SMITH (Fort Garry)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. NEVAKSHONOFF, M^{mes} SMITH (Fort Garry) et ASPER, M. FAURSCHOU ainsi que M^{me} KORZENIOWSKI font des déclarations de député.

273

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen de la version amendée du projet de loi 14 — Loi sur la modernisation des écoles publiques (modification de la Loi sur les écoles publiques)/The Public Schools Modernization Act (Public Schools Act Amended) — dont a fait rapport le Comité permanent des modifications législatives. L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GILLESHAMMER voulant que le passage introductif du paragraphe 22(2) du projet de loi soit amendé par adjonction, après « de la fusion », de « , si elle est avisée par le ministre, au plus tard le 15 janvier de l'exercice en cours, du financement qu'elle doit recevoir de la province pour l'exercice suivant ».

L	a motion, mise aux voix, est rejetée.
N	И. GILLESHAMMER propose que le paragraphe 22(3) du projet de loi 14 soit supprimé.
Il	l s'élève un débat.
N	MM. GILLESHAMMER et SCHULER interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée.
N	M. GILLESHAMMER propose que le paragraphe 22(4) du projet de loi 14 soit supprimé.
Il	l s'élève un débat.
la maj	MM. GILLESHAMMER, SCHULER, ENNS et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à jorité.
publiq Schoo	Est approuvée à la majorité la version amendée du projet de loi 14 — Loi sur la modernisation des écoles ques (modification de la Loi sur les écoles publiques)/The Public Schools Modernization Act (Public ols Act Amended) — dont a fait rapport le Comité permanent des modifications législatives et qui a été dée par la suite.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le <i>ministre</i> CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 13 — <i>Loi sur les technologistes de laboratoire médical/The Medica Laboratory Technologists Act</i> .											
Le débat se poursuit.											
M ^{me} Driedger intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.											
Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.											
L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le <i>ministre</i> CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 26 — <i>Loi sur les ergothérapeutes/The Occupational Therapists Act</i> .											
Le débat se poursuit.											
L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DYCK pour la reprise du débat.											
M ^{me} Driedger intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.											
Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.											
L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le <i>ministre</i> CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 28 — <i>Loi sur les diététistes/The Registered Dietitians Act</i> .											
Le débat se poursuit.											
M ^{me} DRIEDGER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.											
Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.											
											

M. le <i>ministre</i> MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 32 — <i>Lo modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act.</i>
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M ^{me} SMITH (Fort Garry), le débat est ajourné.
M. le <i>ministre</i> MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 48 — <i>Lo sur la profession d'avocat/The Legal Profession Act</i> .
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M ^{me} SMITH (Fort Garry), le débat est ajourné.
M. le <i>ministre</i> SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 41 — <i>Lo modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act</i> .
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> SELINGER intervient. Sur la motion de M. PENNER (Steinbach), le débat est ajourné.
M. le <i>ministre</i> SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 45 — <i>Lo d'exécution du budget de 2002 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budge Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2002.</i>
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> SELINGER intervient. Sur la motion de M. PENNER (Steinbach), le débat est ajourné.

M. le <i>ministre</i> SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 49 — <i>Loi sur l'achat de Winnipeg Hydro/The Purchase of Winnipeg Hydro Act</i> .
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> SELINGER intervient. Sur la motion de M. PENNER (Steinbach), le débat est ajourné.
M. le <i>ministre</i> CHOMIAK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 36 — <i>Loi sur la qualité de l'eau potable/The Drinking Water Safety Act</i> .
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> CHOMIAK et M. FAURSCHOU interviennent. Sur la motion de M. HELWER, le débat est ajourné.
M. le <i>ministre</i> LATHLIN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 43 — <i>Loi sur la protection des ours polaires/The Polar Bear Protection Act</i> .
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> LATHLIN et M. PENNER (Steinbach) interviennent. Sur la motion de M. ENNS, le débat est ajourné.
M. le ministre LATHLIN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 50 — Loi sur les exploitants d'entreprises touristiques axées sur la nature/The Resource Tourism Operators Act.
Il s'élève un débat.
M. le <i>ministre</i> LATHLIN intervient. Sur la motion de M. PENNER (Steinbach), le débat est ajourné.

	Ľ.	Assen	ıbl	ée re	pre	nd le d	ébat	sur	· la mo	tio	n de M	. le	ministre	SMIT	H (Brando	n-C	uest) voi	ılant	que so	it lu
une	e de	uxièn	ne	fois	et	renvo	yé en	ı c	omité	le	projet	de	loi 18 –	– Loi	modifiant	la	Loi	sur	les	arpente	ages
spé	ciai	ıx/The	Sp	ecial	! Su	rvey A	mend	mei	nt Act.												

Le débat se poursuit.

M. PENNER (Steinbach) intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 16 h 28, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes